



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 77485

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur le *boom* de la contrefaçon concernant les médicaments. En 2008, 881 205 boîtes de médicaments contrefaits ont été saisies par les douanes françaises, contre 781 761 en 2007. 45,1 % des saisies ont été opérées au port du Havre et 43,1 % l'aéroport de Roissy, ce qui place la France comme pays de transit. La montée en puissance d'Internet se confirme aussi avec 36 025 boîtes de médicaments contrefaits saisis *via* du fret express ou postal. Le secteur du médicament étant au 5e rang (sur 17) des produits contrefaits saisis, il lui demande quels sont les objectifs du Gouvernement et les moyens employés afin de déjouer la traque qui s'organise en produisant des médicaments presque aussi vrais que nature à l'oeil.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77485

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2010, page 4603

Question retirée le : 4 mai 2010 (Retrait pour cause de question identique)